



Informations pratiques – Exposants

STANDS

Équipements des stands :

Un stand de base fait 6m² (3 mètres de longueur par 2 mètres de profondeur). Les stands sont implantés directement sur le sol recouvert d'une moquette de couleur grise.

L'équipement et l'aménagement de base des stands sont effectués par la Direction du Centre Technique Municipal de Cholet Agglomération.

Dans un souci d'unité, nous vous demandons de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place.

L'agrafage ou le perçage des panneaux / cloisons fournis par l'organisateur est strictement interdit.

Les banderoles et autres supports de communication doivent être installés à l'intérieur du stand.

Chaque stand peut être équipé d'un branchement électrique (une prise), d'une table et de deux chaises. Ces informations sont à compléter dans la fiche de pré-inscription.

Pour les demandes spécifiques, merci de nous spécifier en commentaires sur la fiche ou par mail vos besoins en les détaillant le plus possible. Si vous ne les connaissez pas encore, pas de panique, nous reviendrons vers vous en septembre pour un complément d'informations.

Vous disposerez d'un accès wifi.

Tenue des stands :

Les stands doivent être :

- accueillants,
- attrayants,
- décorés sans excès ni outrance.

Les manifestations ou démonstrations déplacées, sans rapport avec le but recherché, sont strictement prohibées.

Les appareils sonores ou lumineux ne doivent causer aucune gêne au voisinage.

Merci de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur leur stand dès l'ouverture du Carrefour de l'Orientation et jusqu'à l'heure de la fermeture ; et ce durant les 3 jours.

Montage des stands :

Mardi 19 novembre entre 08 h 30 et 18 h 00,
Mercredi 20 novembre entre 08 h 30 et 18 h 00.

Il est impératif de respecter ces horaires pour qu'en toute sécurité le nettoyage des allées puisse être effectué.

Démontage des stands :

Samedi 23 novembre entre 18 h 00 et 20 h 00,
Lundi 25 novembre entre 07 h 00 et 12 h 00 et entre 14 h 00 et 17 h 00.

PENDANT LE CARREFOUR DE L'ORIENTATION

Horaires d'ouverture au public :

Le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise se déroulera au Parc des Expositions de la Meilleraie à Cholet du jeudi 21 au samedi 23 novembre 2024.

Jeudi 21 novembre de 08 h 30 à 17 h 00,
Vendredi 22 novembre de 08 h 30 à 19 h 00,
Samedi 23 novembre 09 h 00 à 18 h 00.

Horaires des exposants :

Jeudi 21 novembre de 07 h 30 à 17 h 15,
Vendredi 22 novembre de 07 h 30 à 19 h 15,
Samedi 23 novembre 08 h 00 à 19 h 00.

Merci de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur leur stand dès l'ouverture du Carrefour de l'Orientation et jusqu'à l'heure de la fermeture ; et ce durant les 3 jours.

Restauration :

Un pavillon restauration sera disponible sur place, vous pourrez réserver celui-ci tous les matins entre 9 h 00 et 12 h 00.

Le repas sera servi dans le chapiteau dédié entre 11 h 45 et 13 h 30.

Le prix du repas est fixé à : 14,20 €

Une restauration rapide (Foodtruck) ainsi que des distributeurs de boissons chaudes sont également à votre disposition dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Meilleraie.

Un espace " café " est proposé dans le restaurant du Parc des expositions de la Meilleraie, à l'étage et qui permet aussi aux exposants d'échanger entre eux.

L'accès est exclusivement réservé aux porteurs d'un badge " exposant ".

CONTACT

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Émilie CHABOT, Assistante Administrative en charge du Carrefour de l'Orientation
Direction de l'Éducation, Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle,
au **06 43 85 75 60**,
ou par mail : carrefour@choletagglomeration.fr